



MINISTERE DE LA DEFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

MINISTERE DE L'ECOLOGIE,
DU DEVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

MINISTERE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE,
DE LA RURALITE ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Paris, le 07 octobre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pôles de compétitivité : lancement du treizième appel à projets

Gérard LONGUET, ministre de la Défense et des Anciens Combattants, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, François BAROIN, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Xavier BERTRAND, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, Bruno LE MAIRE, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, Laurent WAUQUIEZ, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Eric BESSON, ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie Numérique, lancent le 13ème appel à projets pour l'attribution d'aides au financement de projets de recherche et développement collaboratifs présentés par les pôles de compétitivité.

Les projets de R&D collaboratifs associent entreprises et organismes de recherche. Ils constituent le **cœur de la dynamique des pôles de compétitivité**, moteurs d'innovation, de croissance et d'emplois pour la France.

L'Etat soutient ces projets au travers des appels à projets du fonds unique interministériel (FUI) dédié aux pôles de compétitivité. Depuis leur mise en place en 2005, ces appels à projets ont permis de soutenir au total **1 051 projets de recherche et de développement collaboratifs**, représentant un montant de dépenses de R&D de **5 milliards d'euros** et un financement public de **2 milliards d'euros, dont 1,3 milliard d'euros par l'État**.

Les ministères concourant à la politique des pôles de compétitivité procéderont à une sélection des meilleurs projets déposés à ce 13^{ème} appel à projets, qui seront financés par le FUI et par les collectivités territoriales qui souhaiteront les accompagner.

Cette sélection visera un objectif d'excellence en matière :

- de **contenu technologique** fortement innovant et de qualité des partenariats entre les acteurs des projets, entreprises et organismes de recherche ;



- de **développement de nouveaux produits ou services** présentant des perspectives de marché crédibles et significatives ;
- de **retombées** en termes de création de valeur, d'activité économique et d'emplois.

Les dossiers sont à déposer en ligne, au plus tard le **25 novembre 2011 à 12 heures**, sur l'extranet dédié et sécurisé https://extranet.oseo.fr/fui_web, accessible également via le site internet www.competitivite.gouv.fr.

Le cahier des charges de l'appel à projets est en ligne sur les sites www.competitivite.gouv.fr et www.industrie.gouv.fr.

La liste des projets sélectionnés sera publiée début mars 2012. Les aides accordées seront gérées par OSEO.

Pour en savoir plus sur les pôles de compétitivité, consultez les sites internet : <http://www.competitivite.gouv.fr/> et <http://www.industrie.gouv.fr/>

Contacts presse :

Cabinet de Gérard LONGUET :	Tel. : 01.42.19.82.18
Cabinet de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET :	Tel. : 01.40.81.31.59
Cabinet de François BAROIN :	Tel. : 01.53.18.42.96
Cabinet de Xavier BERTRAND :	Tel : 01.44.38.22.03
Cabinet de Bruno LE MAIRE :	Tel. : 01.49.55.59.74
Cabinet de Laurent WAUQUIEZ :	Tel. : 01.55.55.84.32
Cabinet d'Eric BESSON :	Tel. : 01.53.18.45.13